

contredire, se complètent ; voilà pourquoi il est important, afin d'augmenter les transactions commerciales, que l'agriculture reçoive sa large part des faveurs du gouvernement, que nos grands bois soient sillonnés de chemins, que notre population, au lieu de s'enfuir à l'étranger, se fixe dans le pays et redouble nos forces.

Quoique les sommes affectées à l'ouverture des chemins de colonisation n'aient pu répondre aux besoins des colons, elles ont, néanmoins, produit un bien immense, et tous les conducteurs de travaux, sans exception, ne peuvent se taire sur les avantages qui en ont résulté, et le livre si utile publié par M. S. Drapeau, sur les développements de la colonisation en Bas-Canada, depuis dix ans, est là pour corroborer ces faits, de même qu'un plaidoyer convainquant en faveur de cette grande œuvre.

Que l'on considère un seul instant le mouvement de la population en Canada, et l'on verra, dans des endroits où il y a huit ans, pas un seul arpent de terre n'était défriché, une population nombreuse vivre dans l'aisance, autour du clocher d'une nouvelle paroisse. Et qui a pu produire cette transformation subite, même imprévue, si ce n'est l'ouverture des chemins de colonisation ? Ces sommes ainsi allouées annuellement par la législature, en augmentant la population et donnant de nouveaux débouchés au commerce, produisent donc un intérêt considérable pour le trésor public, tout en favorisant les enfants du sol.

Cependant, ce serait une erreur de croire que le gouvernement, seul, peut activer l'œuvre colonisatrice d'une manière aussi désirable que possible. Dans ce but, il faut quelque chose de plus que l'ouverture de nouveaux chemins et la publication de renseignements sur les meilleures terres de nos cantons : il faut les efforts individuels. Je considère qu'il serait tout-à-fait désirable que chaque paroisse format une association de secours pour aider le colon pauvre à abattre le premier arbre et faire la première semence, et que chaque comité de paroisse relevât d'un comité général, situé au chef-lieu de comté, afin de donner plus d'unité et de force au mouvement.

On a vu les résultats magnifiques de ces associations de secours particulièrement à Québec et dans les comtés environnants. A Montréal, le clergé s'est mis aussi à la tête de ce mouvement, et il est permis d'espérer que ses efforts patriotiques trouveront de l'écho dans le cœur des Canadiens.

Les résultats de ces louables associations ne se font peut-être pas apercevoir de suite ; mais trois ou quatre ans après leur formation, on est étonné de voir qu'avec de si faibles moyens, en apparence, on ait pu être si utile à la classe malheureusement trop délaissée de nos hardis colons. Il faut persévérer dans les quelques sacrifices pécuniaires que l'on s'impose, et cette persévérance, unie au patriotisme, retiendra un grand nombre de jeunes gens dans le pays, et contribuera beaucoup à augmenter les forces vitales de la nation.

Afin d'activer le mouvement colonisateur, il serait désirable que chaque curé de paroisse prit lui-même l'initiative ; car son influence peut plus que les efforts combinés des personnes même influentes de chaque localité. L'on a vu des petites colonies progresser rapidement parce qu'un prêtre était à leur tête, comme au Saguenay, dans l'émiscouata, à Herford et Auckland, et maintenant dans la vallée de la Mataouin.

Il est important aussi que l'on procède par groupes de familles et non isolément. Le travail de celui qui s'enfonce dans le bois est assez rude, sa misère assez grande, sans qu'il ait à supporter l'ennui du toit paternel ou du clocher du village. Que les sociétés de secours fassent le choix d'un bon sol, qu'elles dirigent quinze ou vingt familles d'une même paroisse, vers un point donné, et l'on verra ces familles s'entraider, se réunir entre elles, prendre goût au défrichement, des amis venir bientôt les rejoindre, et en peu d'années, une paroisse surgir du sein de la forêt. Les endroits propices à la colonisation sont partout, pour bien dire, et,

en faisant passer les nouveaux chemins à travers les lieux les plus favorables à la colonisation, on peut espérer de voir les terres se défricher rapidement.

Je prendrai la liberté, M. le Ministre, d'attirer particulièrement votre attention sur les avantages qu'offre à la colonisation l'ouverture du chemin Taché. Sur les différentes sections de ce chemin, les lots se prennent en grand nombre ; car vers ces endroits se porte naturellement le trop plein de la population des paroisses situées sur la rive sud du fleuve St. Laurent. Par exemple, sur la section de Rimouski, tous les lots situés sur la partie ouverte du chemin étaient retenus avant cette année, et en 1864, l'augmentation de l'étendue défrichée a été de 251 acres de plus qu'en 1863. Dans Bégon, la population a presque doublé depuis trois ans.

(A continuer.)

Soins à donner aux veaux.

Voici le temps où les cultivateurs ont à s'occuper des veaux et des petits moutons. Cette occupation n'est pas sans importance pour eux, car des premiers soins donnés à ces jeunes animaux dépend leur avenir.

Voulez-vous avoir un beau troupeau de bêtes à cornes, de bonnes et belles laitières, faites votre choix aussitôt après la naissance des veaux, choisissez des individus bien conformés, qui ont l'émission bien prononcée.

Il n'est jamais avantageux de laisser un veau que l'on veut élever, après sa mère ; car la dépense qui s'en suit est très-considérable ; de plus, il est rare que ce jeune animal prenne tout le lait, et si on néglige de traire les mères, le surplus du lait obstrue les conduits lactés, et diminue la disposition à la sécrétion du lait, et cause souvent l'engorgement du pis. Puis, plus tard, quand vient le moment de la séparation, l'ennui qu'éprouve la mère diminue son lait, et l'expose à d'autres dangers. Et que sert à ces veaux d'avoir été traités en enfants gâtés, puisque quelques jours suffisent pour leur faire perdre leur embonpoint.

Quand un veau est né, il suffit de le laisser auprès de sa mère deux jours durant, si la vache est à son premier veau, pour qu'il puisse prendre sa nourriture lui-même, pendant ce temps. Et voici pourquoi : le petit, par la succion du lait, favorise l'extension des vaisseaux lactés, attire le lait et doit en augmenter la production. Si la vache en est à son second ou troisième veau, etc., il faut séparer ce dernier de sa mère après quelques heures, ayant soin toujours de lui faire prendre le premier lait au pis de la mère, ou aussitôt qu'il en est sorti, car ce lait est la nourriture la plus convenable au nouveau-né ; la nature l'ayant préparé pour lui, il a pour effet de faire évacuer les matières qui sont dans ses intestins, à sa naissance. Aussitôt après, on le met dans un appartement chaud, d'où il ne puisse ni voir ni entendre sa mère, et réciproquement. Quant à la mère, voici les soins qu'il ne faut jamais manquer de lui donner : on lui fait boire de l'eau tiède dans laquelle on met un peu de farine. Les deux premiers jours, on lui donne une nourriture peu substantielle, on évite les courants d'air, on ne la laisse jamais sur un terrain humide, si on lui permet de sortir.

Le veau, dans sa réclusion, doit boire le lait aussitôt sorti du pis de la mère, trois fois par jour. On met ce liquide dans un baquet, et pour l'engager à boire, on plonge le dessus de sa main dans ce lait, on lui présente le doigt du milieu. Le petit veau commencera à sucer votre doigt, et peu à peu il boira sans ce moyen. Au bout de huit à dix jours, on lui donne du lait écéréiné, mêlé d'un peu de lait caillé, mais toujours tiède. Plus